

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE (TRAVAUX URGENTS)

1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE : VILLE de MURET (31600)
2. POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE : Monsieur le MAIRE
3. OBJET de la CONSULTATION :

"REEMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE du REFECTOIRE J.MERMOZ / SALLE DE BOXE"
durant les VACANCES SCOLAIRES de TOUSSAINT 2015.

Solution Base : matériel neuf – Variante : Matériel aux caractéristiques identiques voire performance supérieure (matériel très récent) fournir justificatifs -

4. PROCÉDURE DE PASSATION : **PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 CMP)**
5. CRITÈRES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DU MARCHE :

Candidatures

- régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains – capacité technique & financière,
- compétences & expérience professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité avec montants garantis

OFFRES :

- 60% : Prix - 40% : Valeur Technique

Notation sur 20 points :

- Moyens humains et matériels mis en œuvre, (6 pts)
- Méthodologie, (6 pts)
- Phasage et délais, (6 pts)
- Respect de l'environnement, (2 pts)

6. Visite sur place indispensable. Contact : Roland Cazeneuve 0625463512

7. Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

**8. Dépôt de la réponse : → Envoi du PLI en MAIRIE : Monsieur le Maire – "Direction du CTMP " : HOTEL de VILLE
- 27, rue Castelvieux - BP 60207 - 31605 MURET CEDEX**

((Ce pli = 1 seule enveloppe qui contiendra :

- 1 chemise CANDIDATURE : DC1 – DC2 – Attestation Responsabilité Civile et Professionnelle en cours de validité – Copie des éventuelles Qualifications Professionnelles – 1 Tableau : 4 Références (même importance) / An sur les 3 dernières années)
- 1 chemise OFFRE : AE (DC3) – Devis Descriptif Quantitatif Détaillé – CCTP – Mémoire Technique (voir notation Planning)

Toutes pièces dûment signées par la Personne habilitée dans la Société))

9. Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville – Section Investissement - règlement par mandat administratif en 30 jours.

**11. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV
B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, Tel : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.**

12. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA

- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

13. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : JEUDI 8 OCTOBRE 2015 - 10 HEURES -

14. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : Vendredi 25 septembre 2015